

## Campement

# Les gens du voyage sont prêts à quitter Aigle... mais plus tard

**Installée pour trois mois dans la zone industrielle, la centaine de gitans présents a dépassé les délais. Ils évoquent un départ le 2 septembre.**

Christophe Boillat

«On est bien ici. On veut rester. On alors trouver un autre terrain. Tu peux nous aider?» questionne Joseph\*. Avec une centaine de Gitans, leurs 23 caravanes et leur trentaine de voitures, ils sont installés ici depuis le 6 mai, dans la zone industrielle, à côté de Chablais Auto-école et en face de l'entreprise Zwahlen & Mayr. À la base, ces gens du voyage français, autorisés légalement à se sédentariser ici pour trois mois, auraient dû partir aux alentours du 5 août. La Municipalité aiglonne leur avait encore accordé un délai jusqu'à vendredi dernier. Originaires des régions de Lille et Strasbourg, ils ont tous des liens de parenté, autour de la famille Demeter. Ils viennent tous les ans en Suisse depuis longtemps. Le jour de notre visite, ils célèbrent l'anniversaire de l'un d'eux. Carmen\*, à l'abri du soleil sous l'auvent, offre spontanément un verre de thé froid. Luigi\*, un petit garçon tout bien coiffé et élégant, demande si on ne préfère pas une bière. Louka\*, son père, propose du chorizo et du fromage d'Espagne. Dans les haut-parleurs, de la musique Seventies résonne. Pas trop fort.

Pour rappel, le terrain a été mis à disposition par la Municipalité d'Aigle, appuyée par le district, le Canton et l'association des betteraviers de la plaine du Rhône, qui loue la parcelle à l'année. Il sert habituellement plus tard dans la saison à stocker les récoltes de betteraves et fait office de quai de chargement pour le transport par train jusqu'à l'usine sucrière d'Aarberg. Il a été équipé par la Ville pour y faire venir eau et électricité, des WC ont été fournis, comme des bennes à ordures. Des barrières ont été louées pour ceinturer l'aire - très provisoire. L'endroit est propre.

Le problème est que les Demeter ne veulent pas partir tout de suite, sauf si une solution leur est proposée ailleurs dans le canton. «Personnellement, je n'ai pas de plan B. Ni dans des communes, encore moins chez des privés»,



Le campement des gens du voyage dans la zone industrielle d'Aigle. LAURENT DE SENARCLENS

déclare Laurent Curchod, le «Monsieur Gens du voyage» du Canton de Vaud.

## Semaine évangélique

À Aigle, ce jour-là, les hommes viennent de rentrer du travail. Joseph a repeint quatre grands volets, commande d'un client. Il fait chaud. Ils tiennent un conciliabule assis devant les caravanes, sous des tentes ombragées. Les enfants s'arrosent et se lancent dans des petites piscines gonflables. «Tu

imagines bien qu'on ne peut pas faire voyager nos enfants avec cette canicule», lance Jason\*.

Paco\* l'assure: «Nous partons le 2 septembre.» David\* s'étonne. «Tu veux dire le 2 octobre.» «Non, c'est bien le 2 septembre, renchérit Paco. Nous allons participer à une rencontre évangélique organisée par Vie et Lumière (ndlr: la Mission évangélique des Tziganes de France) dans la région de Belfort.» Et d'insister sur ce fait avéré: ils remplissent leur part de la conven-

tion en versant 3000 francs par semaine, soit 40'000 francs depuis le début. «Nous sommes prêts à payer deux semaines en avance, ajoute Joseph\*. Et puis, nous avons un autre souci. Un enfant de 1 an et demi brûlé au deuxième degré. Il doit aller tous les deux jours à l'Hôpital de Rennaz pour des soins.»

De leur côté, la Commune et ses locataires entendent récupérer immédiatement la parcelle. Vendredi, le syndic Grégory Devaud

déclarait: «Nous avons largement fait notre part en accueillant ces gens du voyage. Maintenant, ils doivent partir. Nous les avons mis en demeure. La prochaine étape sera de saisir la justice civile.»

S'ils partent le 2 septembre pour l'est de la France, les Gitans hexagonaux n'ont pas prévu de revenir en 2024 sur Vaud, ils le promettent. «Nous serons de retour au printemps», conclut Joseph.

\*Prénoms d'emprunt

## Les Gitans sont partis d'Avenches sans quitter la Broye

● Les gens du voyage semblent apprécier l'air de la Broye. La communauté qui était arrivée à Avenches entre le 4 et le 5 juillet a jeté ce week-end son dévolu sur Lucens. Une partie de ses membres en tout cas puisque selon les syndicats des deux communes, c'est une bonne cinquantaine de caravanes qui a quitté la capitale des Helvètes et une quarantaine de roulotte qui a fait halte 25 kilomètres plus au sud. «Les premières sont arrivées samedi en début d'après-midi, confirme le syndic lucenois, Patrick Gavillet. Sur un terrain propriété de Romande Energie.» En raison des risques liés à la proximité de transformateurs électriques et de... la nappe phréatique juste en dessous de

leurs roues, la communauté a été priée d'aller voir ailleurs. Dimanche, elle déplaçait donc ses caravanes sur un terrain communal cette fois-ci. «À côté de la station de pompage», soupire Patrick Gavillet. Les nouvelles discussions menées ce lundi matin devaient les conduire à monter leur campement le jour même sur une nouvelle parcelle, privée cette fois-ci. «Le propriétaire a accepté leur venue pour éviter des conséquences potentiellement graves là où ils se trouvaient.» Cette installation devait cependant encore faire l'objet de négociations. Notamment concernant la durée (les Gitans demandent un mois), la taxe de séjour et la mise à disposition d'eau courante.

«Nous poserons évidemment une benne pour les déchets, mais nous n'entrerons pas en matière pour l'électricité», assure le syndic. Resterait encore à régler la question des frais de remise en état du site après leur départ. À Avenches, le sujet est à l'ordre du jour. «C'est une cata», affirme le syndic, Gaetan Aeby. La Commune va demander à la Direction générale de l'environnement d'investiguer. Le cas échéant, elle enjoindra au propriétaire du terrain de dépolluer. Rappelons que les gens du voyage avaient saisi, courant juillet, le Tribunal fédéral (TF) contre une décision de la justice vaudoise. Bien qu'ayant obtenu l'aval du propriétaire du terrain, les

campeurs s'étaient vu remettre un ordre d'expulsion, la demande d'installation de camp de caravaning formulée par leur «logueur» ayant été refusée par la Commune. D'où leur recours auprès de la Cour de droit administratif et public du Canton de Vaud. Avant de porter leur action jusqu'au TF. Car avant même de statuer sur le fond, l'instance vaudoise leur a refusé l'effet suspensif qu'ils espéraient obtenir. «Ils ont toutefois retiré ce recours quand le délai pour s'acquitter de l'avance de frais est arrivé à échéance», explique Gaetan Aeby. Par ce procédé, ils ont toutefois réussi à gagner un peu de temps. «Trois semaines», calcule le syndic avenchois. **FRA**

## Une pétition pour surveiller la protection des mineurs

### Familles

**Dans ce texte, remis au Grand Conseil mardi, une association prône la mise en place d'une autorité indépendante pour superviser les services de l'État.**

Avec quelque 8100 enfants suivis par les services de protection de la jeunesse dans le canton, dont plus de 1000 sont placés en foyer ou en famille d'accueil, les mécontentements ne sont pas rares. Certaines affaires ont récemment suscité le débat, dont deux rapportées dans nos pages: celle de l'enseignante qui dénonce des abus présumés sur sa fille et son fils, et celle de la petite Bénédicte, dont la maman conteste le placement intervenu quelques jours après sa naissance.

Dans ce contexte, l'association Mouvement, Parents, Enfants, Jeunesse (MPEJ) remettra une pétition mardi 20 août au Grand Conseil, à 13 h 45. Ce texte, signé par 720 Vaudois, réclame «l'instauration d'un organe de contrôle et de surveillance afin d'assurer le bon fonctionnement du service de la protection des mineurs dans notre canton». Il serait constitué d'un «groupe d'experts doté d'une expérience dans la prise en charge du droit de la famille».

### Enregistrer les entretiens

Selon cette association, qui communique souvent, notamment, sur les droits des pères en cas de séparation, «les intervenants prennent des décisions en se fondant uniquement sur un parti pris». «Le cas Bénédicte n'est pas isolé, estime son président, Julien Dura. Il y a une collision entre les services de l'État et la justice de paix, qui n'est pas formée pour trancher et qui s'en remet donc uniquement aux conclusions des assistants sociaux.» La pétition mentionne aussi la nécessité d'enregistrer les entretiens, afin de pouvoir revenir, en cas de litige, sur la procédure ayant entraîné une décision de placement ou une limitation - ou même suspension - du droit de visite.

Dans nos pages, l'ancien conseiller aux États et médecin généraliste Eric Rochat, très mobilisé dans l'affaire Bénédicte, estimait déjà qu'il manquait «un organe légal qui puisse surveiller la Direction générale de l'enfance et de la jeunesse en toute indépendance». À la tête du Département de la jeunesse, de l'environnement et de la sécurité, le Vert Vassilis Venizelos n'avait pas rebondi. La pétition du MPEJ mettra donc le sujet à l'agenda du Grand Conseil. **Marie Maurisse**

PUBLICITÉ

## Tout travail mérite une solide retraite. Une large alliance dit OUI à la réforme de la LPP.



Pascal Broulis  
Conseiller aux Etats PLR



Céline Weber  
Conseillère nationale PVL



Damien Cottier  
Conseiller national PLR



Pierre-André Page  
Conseiller national UDC



Anne Challandes  
Présidente de l'Union suisse  
des paysannes et femmes

**OUI** à la réforme  
de la LPP  
22 septembre 2024 [www.oui-lpp.ch](http://www.oui-lpp.ch)

Comité OUI à la réforme LPP, c/o Union patronale suisse, Marktgasse 25, 3011 Berne, info@oui-lpp.ch